



Bénin



Burkina Faso



Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

**PROJET « EAU AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DE LA
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE BASSIN
TRANSFRONTALIER DE LA MEKROU »**

**RAPPORT DE LA 2EME SESSION 2017 DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DU
MECANISME GLOBAL DE COORDINATION DU PROJET MEKROU OUAGADOUGOU,
HOTEL PALM BEACH, LES 25 ET 26 SEPTEMBRE 2017**



Ouagadougou, le 26 Septembre 2017

Rapporteurs :
Equipe de rapportage : GWP-AO/CCR/PNEs
Modérateur : SE/GWPAO

SOMMAIRE

SOMMAIRE -----	1
I. INTRODUCTION -----	2
II. CONTENU DES TRAVAUX -----	2
II.1. Mise en route de l'atelier -----	2
II.1.1. Cérémonie officielle d'ouverture. -----	2
II.1.2. Présentation des participants -----	3
II.1.3. Adoption de l'agenda de la réunion -----	3
II.1.4. Mise en place du présidium -----	4
II.2. Les présentations introductives. -----	4
II.2.1 Présentation et Adoption du rapport Général de la réunion de juin 2017 et point de la mise en œuvre des recommandations -----	4
II.2.2. Point d'exécution du projet -----	4
II.3. Présentation du SDAGE -----	6
II.4. Présentation du Programme de Mesures et du Plan d'Investissement (PMPI) -----	7
II.5 Présentation du SAGE -----	9
II.6 Le point de la mise en œuvre des projets pilote -----	10
II.7 Présentation des activités restantes pour l'achèvement du Projet au 31 décembre -----	10
II.8 Recommandations -----	10
III. CEREMONIE DE CLOTURE -----	11
A N N E X E S -----	12

I. INTRODUCTION

Les lundi 25 et mardi 26 Septembre 2017, s'est tenue à l'hôtel Palm Beach de Ouagadougou au Burkina Faso, la deuxième session 2017 de la réunion régionale du Comité Consultatif du Mécanisme Global de Coordination du projet MEKROU pour l'approbation du SDAGE, du PMPI et des SAGE nationaux.

Cette réunion a regroupé une cinquantaine de participants provenant des 3 pays concernés par le projet à savoir le Bénin, le Niger, le Burkina Faso ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers notamment l'Union Européenne, le Centre Commun de Recherches de l'Union Européenne (CCR/UE) et les institutions régionales ACMAD et AGRHYMET.

La liste de présence est jointe en **Annexe 1**.

II. CONTENU DES TRAVAUX

II.1. Mise en route de l'atelier

II.1.1. Cérémonie officielle d'ouverture.

Les travaux de l'atelier ont débuté le 25 septembre 2017 par la cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur Habdoulaye KOUDAKIDIGA, Conseiller Technique du Ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso, représentant le Ministre empêché.



L'allocution d'ouverture a été précédée par les allocutions du Président du GWPAO, du représentant de l'ABN, du représentant du GWPO et de celui de l'Union Européenne

Dans son mot de bienvenue, le Pr Abel AFOUDA, Président du GWP/AO a d'abord souhaité la bienvenue aux participants avant d'exprimer sa gratitude aux autorités et au peuple burkinabé pour avoir accepté d'accueillir la présente réunion. Il a ensuite rappelé que le Projet Mékrou vise à permettre à plusieurs types d'acteurs de collaborer afin d'assurer la sécurité en eau dans le bassin, une ressource en diminution qu'il faudra mieux connaître.

Le représentant de l'ABN, M. Bréhima COULIBALY a, à son tour, souligné que le bassin du



Niger demeure l'espace où des actions de développement sont en cours, avant de rappeler le lien entre l'ABN et le GWP/AO. Il a évoqué les principaux résultats du processus de la Vision Partagée, notamment le PADD, le Plan d'Investissement, la Charte de l'Eau, le Plan Stratégique.

Le représentant du GWPO, M. Jacques REY, a de son côté, mis l'accent sur l'appui apporté aux bassins versants transfrontaliers à l'exemple de celui de la Mékrou. Il s'est ensuite appesanti sur la nécessité de répliquer les connaissances acquises et d'entretenir un partenariat performant. Il a enfin demandé aux participants de bien terminer le Projet et formuler des suites à mettre en œuvre.



Intervenant au nom du CCR, M. César CARMONA, a axé son propos sur l'importance du SDAGE, un résultat construit ensemble. Il a également souligné la nécessité de faire un plan de développement stratégique avant de rappeler l'opportunité de partage des données et des connaissances qu'a offert le projet à travers cinq (05) séminaires scientifiques et techniques.

Dans son allocution d'ouverture, le représentant du Ministre, M. Habdoulaye KOUDAKIDIGA a, en appréciant le caractère pilote du projet et les résultats obtenus, exhorté les différents acteurs à ne pas se laisser à rechercher les moyens financiers et humains pour une deuxième phase du projet. Il a relevé le caractère de croissance économique et de lutte contre la pauvreté, ainsi que les défis complexes liés aux bassins fluviaux africains. Parlant de la géopolitique des Etats partageant le même bassin, il a souligné les risques divers y associés, ainsi que la responsabilité qui leur incombe de trouver le juste équilibre dans l'exploitation des ressources en eau. Il a terminé son allocution en rappelant les études réalisées dans le cadre du Projet Mékrou et l'Accord-cadre de Coopération signée lors de la 34^{ème} session ordinaire de l'ABN.



Le discours d'ouverture se trouve en **Annexe 3**.

II.1.2. Présentation des participants

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont procédé à des présentations individuelles (tour de table).

II.1.3. Adoption de l'agenda de la réunion

La présentation du chronogramme a été faite par le SP du PNE-NIGER et a fait l'objet d'amendements, notamment :

- l'intégration dans la présentation du point d'exécution des projets pilotes par pays ;
- la présentation du SDAGE avant le PMPI ;
- la reprise des travaux de la journée du 26 Septembre 2017 à 8h30 au lieu de 9h.

Ces amendements ont reçu l'approbation de tous les participants et ont été pris en compte dans la version corrigée de l'agenda qui figure en **Annexe 2**.

II.1.4. Mise en place du présidium

Une proposition a été faite au sujet de la composition du présidium par les organisateurs et adoptée par les participants à l'unanimité. Ce présidium se compose comme suit :

- Président : Monsieur Bréhima COULIBALY, Coordonnateur régional des ressources en Eau, représentant de l'ABN ;
- Vice-président : Monsieur Habdoulaye KOUDAKIDIGA, Conseiller Technique, représentant du MEA ;
- Rapporteurs :
Monsieur Radji GARBA, PNE NIGER ;
Monsieur André ZOGO, PNE BENIN ;
Monsieur Hilaire ILBOUDO, PNE-BURKINA.

II.2. Les présentations introductives.

II.2.1 Présentation et Adoption du rapport Général de la réunion de juin 2017 et point de la mise en œuvre des recommandations

La lecture du rapport de la précédente séance et du point de mise en œuvre des recommandations a été faite par M. Dam MOGBANTE, Secrétaire Exécutif du GWP/AO et a été adoptée par les participants.

[Fichier : [PRESENTATION DU RAPPORT DE LA 4e REUNION DU CC MEKROU.pdf](#)]

II.2.2. Point d'exécution du projet

Le point d'exécution du projet a été présenté en deux volets. Le volet institutionnel par Radji GARBA et le volet technique/scientifique par César CARMONA et Céline DONDEYNAZ.

Au niveau du volet institutionnel du projet, le taux de réalisation physique est de 93,3 % avec 78 % comme taux de réalisation financière.

[Fichier : [Point d'exécution du volet institutionnel 2.pdf](#)]

S'agissant du volet scientifique les activités ont été exécutées à 95% et le budget à 98,4%.

[Fichier : [SC Component REUNION REGIONALE Ouaga Sept2017 RESULTATS v1.pdf](#)]

Les préoccupations des participants sur le point qui a été présenté se résument comme suit :

- la correction des noms de certaines communes présentées par le CCR sur les cartes de la zone du projet ;
- la nécessité d'indiquer les activités non réalisées par le volet institutionnel et qui expliquent le taux d'exécution inférieur à 100% ;
- le mode de fonctionnement du système E. Water ;

- les causes de la non-mise en œuvre de 3 des 20 recommandations de la session de Cotonou ;
- le niveau de mise en œuvre du système d'alerte précoce (SAP) ;
- le niveau de prise en main des modèles par les participants aux ateliers scientifiques ;
- la suite donnée à la demande de financement de la phase 2 du projet ;
- les raisons qui justifient la non invitation de la météo à la formation sur la modélisation agricole ;
- le rôle des PNE dans le suivi de la mise en œuvre de E water ;
- l'arrimage entre le volet scientifique et le volet institutionnel.

Les réponses appropriées ont été apportées par le SE, le SP du PNE Niger et le CCR aux diverses questions posées et l'on peut retenir les éléments suivants :

- le caractère particulier des budgets de l'UE qui explique le décalage entre l'exécution financière et celle physique ;
- il n'y a pas eu de Système d'alerte précoce qui a été mis en place dans les communes et ce qui est prévu vise à compléter ce qui existe déjà (par exemple à l'ABN et au Bénin) ;
- l'espoir est permis pour la 2^{ème} phase du projet mais pas immédiatement après la fin du projet ;
- E.Water sera livré aux différentes structures étatiques ainsi qu'à l'ABN et AGRHYMET, avec les ordinateurs qui vont héberger ce système ;
- AGRHYMET participe au développement des modèles, à la formation des acteurs et sera dépositaire des différents outils donc la durabilité est assurée.
- M. Cesar CARMONA-MONERO a par ailleurs rappelé que le système E-Water est une propriété commune qui a été conçue par l'ensemble des institutions scientifiques.



II.3. Présentation du SDAGE

Le consultant a introduit le SDAGE comme un document de politique d'aménagement territorial sectoriel pour organiser autour d'un consensus des parties prenantes de la mobilisation, la valorisation et la gestion durable des ressources et des écosystèmes associés à un espace défini. Son élaboration fait suite à un long processus de concertation, d'études et de recherches soutenues par le consensus des parties prenantes.

Le document d'avant-projet de SDAGE est articulé autour des principaux points ci-après :

- (i) le cadre stratégique d'aménagement et de gestion des ressources en eau du bassin de la Mékrou et sa zone d'influence ;
- (ii) les priorités et le scénario préférentiel de développement retenu par les acteurs ;
- (iii) les orientations fondamentales et les dispositions et mesures qui en découlent ;
- (iv) la stratégie de mise en œuvre du SDAGE ;
- (v) les impacts du SDAGE ;
- (vi) le chronogramme de mise en œuvre du SDAGE ;
- (vii) la conclusion.

[Fichier : [Avant-projet de SDAGE-Mékrou.pdf](#)]

L'avant-projet de SDAGE a été élaboré sur la base d'un scénario préférentiel. Il comporte quatre orientations fondamentales qui constituent les principes directeurs des actions stratégiques en réponse à la problématique de gestion des ressources en eau de son espace d'application. Ce sont les suivantes :

- (i) orientation fondamentale n°01 : « Structurer et opérationnaliser le cadre de coopération entre les 3 Etats autour de la gestion transfrontalière des ressources en eau de la Mékrou et sa zone d'influence à l'horizon 2025 » ;
- (ii) orientation fondamentale n°2 : « Organiser et renforcer la préservation et la protection durables des écosystèmes aquatiques et forestiers et des sites d'intérêt culturel (sacrés) du bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence et améliorer l'attractivité du parc W en 2025 » ;
- (iii) orientation fondamentale n°3 : « Renforcer durablement la résilience des populations du bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence, en assurant confortablement la couverture de leurs besoins de base (eau, assainissement, sécurité alimentaire) en 2025 » ;
- (iv) orientation fondamentale n°4 : « Promouvoir le développement des énergies renouvelables dans toutes les communes du bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence en 2025 afin de soutenir les économies locales ».

Ces orientations fondamentales ont été déclinées en 14 dispositions qui constituent des règles et/ou des modes opératoires d'aménagement et de gestion des ressources en eau. Ces

dispositions ont été déclinées en mesures pour constituer ainsi le « programme de mesures » du SDAGE.

Le programme de mesures a servi de base pour l'élaboration d'un programme d'investissement (objet d'un autre support documentaire).

Le coût global du SDAGE est estimé approximativement à quatre-vingt deux milliards, quatre cent douze millions cinq cent mille (82 412 500 000) francs FCFA.

Sa mise en œuvre est envisagée en 2 phases à savoir 2018-2021 et 2022-2026.



Photo de groupe après la cérémonie d'ouverture

II.4. Présentation du Programme de Mesures et du Plan d'Investissement (PMPI)

Cette étude vise à mettre à la disposition du Projet Mékrou un référentiel pour orienter/guider sa vision et sa stratégie en matière de gestion intégrée des ressources en eau, ceci afin d'assurer la synergie et la cohérence dans les différentes interventions en la matière.

Le document du Programme de Mesures et du Plan d'Investissement (PMPI) constitue par conséquent un important document en annexe du SDAGE.

Il est articulé autour des principaux points ci-après :

- (i) objectifs et résultats attendus du PMPI ;
- (ii) actions et mesures préconisées ;
- (iii) cadre logique du PMPI ;
- (iv) calendrier de mise en œuvre et le budget du PMPI ;
- (viii) conclusion.

[Fichier : PMPI OK 10-09-2017.pdf]

Le PMPI se décline en un objectif général, 5 objectifs spécifiques, 12 résultats attendus, 50 mesures et 167 activités prévues pour être mises en œuvre à partir de 2018 jusqu'en 2025, soit une période de 8 ans. Le montant total du PMPI est évalué à 82 412 500 000 FCFA sur une période de 8 ans.

Ces deux présentations ont été suivies d'interventions des participants dont les principales préoccupations sont les suivantes :

- faire des deux documents SDAGE et PMPI un seul ;
- préférer pour l'AEP la mobilisation des ressources en eau souterraines au lieu des ressources en eau de surface ;
- le caractère réaliste ou non de l'objectif 100% accès à l'assainissement.
- la nécessité de prendre en compte les notions d'ajustement et d'équité dans la Sécurité foncière ;
- le lien entre les modèles scientifiques et le SDAGE ;
- l'importance de la communication pour accompagner les activités ;
- la base d'estimation des coûts ;
- prévoir l'appui aux collectivités pour l'élaboration de leur plan local d'assainissement et la recherche de financements ;
- l'horizon 2025 paraît trop juste comme échéance ;
- le lien entre le SDAGE et les plans des différents pays ;
- revoir le cadre logique (cible, résultats) ;
- refaire le plan d'investissement par an ;
- faire bien ressortir le scénario qui a été retenu ;
- orientation N1 : pour le Burkina il existe des documents déjà et les agences de l'eau sont celles habilitées à prélever les taxes ;
- l'adéquation avec le SDAGE existant dans la zone ;
- l'importance de l'évaluation environnementale stratégique ;
- beaucoup de choses à apporter sur la question de transhumance ;
- se conformer au règlement de la CEDEAO sur les pesticides ;
- améliorer les rendements au lieu d'augmenter les superficies pour la production Agricole ;
- reprendre les plans d'investissement et les faire précéder par un plan d'action budgétisée ;
- dans la Charte de l'Eau les cadres de regroupement des acteurs sont prévus ;
- prendre en compte le climat.

Les consultants ont expliqué que l'horizon a été fixé par les TDR, et que les données sont basées sur des supports collectés auprès des Etats. Les données sont alignées aux types d'aménagement des pays.

Des campagnes d'IEC sont prévues pour aboutir à de meilleurs résultats.

Il n'était pas question d'aller à la base mais de se baser sur la documentation existante. Ce SDAGE se base juste sur les aspects transfrontaliers en prenant en compte chaque partie nationale.

Selon le Président du GWP/AO, l'Afrique de l'ouest est la première région au niveau du réseau GWP qui a élaboré un projet qui a su concilier un volet institutionnel et un volet de recherche. Il appartient à tous de faire en sorte qu'il soit un exemple.



II.5 Présentation du SAGE

Le consultant dans sa communication a présenté le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) comme une déclinaison opérationnelle du SDAGE, en l'occurrence dans chaque portion nationale du bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence (espace d'application du SDAGE).

Le SAGE s'inscrit non seulement dans le cadre stratégique de gestion des ressources en eau de cet espace, mais également dans les priorités de développement définis par les parties prenantes dudit espace.

Le SAGE vise particulièrement deux objectifs majeurs :

- (i) contribuer à la gestion des ressources en eau et des écosystèmes partagés du bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence dans l'esprit de l'accord-cadre de coopération entre les Etats parties (Bénin, Burkina Faso, Niger) ;
- (ii) apporter des réponses aux problèmes majeurs à impacts limités à l'échelle de chaque portion nationale de l'espace d'application du SDAGE.

[Fichier : [SAGE du bassin de la Mékrou.pdf](#)]

Le consultant a présenté le draft de SAGE de la portion Nigérienne du bassin.

Les interventions ont porté sur :

- le niveau de responsabilité de la prise de décision du SAGE ;
- la faisabilité d'une usine de lait dans les communes concernées ;
- la prise en compte des PCD dans les SAGE notamment les observatoires au niveau des communes comme parties prenantes du système d'alerte précoce ;
- l'intégration de la méthodologie des études préliminaires à celle de l'élaboration des SAGE et du SDAGE ;
- le mode d'estimation des couts et la prise en compte de la connaissance de la ressource à travers la mise en place d'équipement de mesure ;

- la nécessité ou non de fusionner les 2 documents en un seul.

Le consultant a apporté des réponses aux préoccupations des participants et on peut retenir les points suivants :

- le SAGE proposé est un cadre indicatif à finaliser par chaque Etat ;
- les éléments comme le genre et foncier seront pris en compte en contextualisant au cas par cas ;
- l'estimation des coûts est juste à titre indicatif et pourra être affinée ;
- il est bon d'inscrire des équipements mais il faut tenir compte des couts très élevés.

Dans les échanges il a été retenu que le SDAGE soit présenté en un document accompagné d'annexes.

II.6 Le point de la mise en œuvre des projets pilote

Le point de la mise en œuvre des projets pilotes a été présenté par chaque pays :

BENIN : Projet pilote d'Appui à la Restauration des Ecosystèmes de la tête de bassin de la Mékrou (PAREM). Taux d'exécution physique : 77%

[Fichier : [PPT_Point exécution Parem cc 2 2017.pdf](#)]

BURKINA FASO : Aménagement de 125 km de pistes de transhumance transfrontalière dans la Province du Gourma. Taux d'exécution physique : 90%

[Fichier : [Projet pilote Burkina CCMG PMK 2017.pdf](#)]

NIGER : projet de réalisation d'un point d'eau dans la composante nationale du Niger de la réserve de biosphère transfrontalière du parc W. Taux d'exécution Physique : 100%

Les préoccupations des participants ont porté sur le risque d'insuffisance de temps pour finir certaines activités avant l'achèvement du Projet. En réponse, compte tenu des dispositions déjà prises ce risque ne se produira pas.

II.7 Présentation des activités restantes pour l'achèvement du Projet au 31 décembre

Les activités restantes pour l'achèvement du projet ont été présentées par GARBA Radji. L'observation majeure porte sur l'adoption du SDAGE par le Conseil des Ministres de l'ABN où il a été décidé de ne pas viser la prochaine session du CRP de l'ABN prévue du 23 au 25 Octobre 2017 à Niamey, mais plutôt de faire en sorte que le Consultant respecte ses clauses contractuelles.

II.8 Recommandations

Au consultant :

1. exécuter le marché conformément aux clauses contractuelles ;
2. intégrer une orientation sur le volet recherche scientifique ;

3. s'assurer que les orientations s'arriment avec les documents des politiques et les stratégies des 3 pays ;
4. donner une séquence des différentes actions du SDAGE (immédiat-cours –moyen long terme) ;
5. affiner l'estimation du budget en fonction des actions planifiées.

Au GWP :

1. prévoir des études d'impact environnementales stratégiques par projet/ action au cours de la 2eme phase du projet ;
2. préserver les deux volets du projet institutionnel et scientifique ;
3. équiper le bassin en instruments de mesure.

A l'endroit des Etats

1. Soutenir par lettre la seconde phase du projet et l'étendre à d'autres sous bassins.

III. CEREMONIE DE CLOTURE

Lors d'une cérémonie sobre de clôture, le Conseiller Technique du Ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso a remercié tous les participants, avant de leur souhaiter un bon retour dans leurs familles respectives. Le Président du GWP-AO a, quant à lui, indiqué que tous les efforts seront consentis pour la mise en œuvre des recommandations issues de la présente réunion et une bonne fin du projet le 31 décembre 2017.



ANNEXES

Annexe 1 : liste des participants

Annexe 2 : Agenda

Annexe 3 : Discours d'ouverture

Annexe 1 :
Liste des participants



Bénin



Burkina Faso



Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis Mondial de l'1
Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en oeuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

5ème SESSION DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DU PROJET MEKROU

LISTE DE PRESENCE

Date : 25 et 26/09/2017

Lieu : OUAGADOUGOU, HOTEL PALM BEACH

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE	PAYS	TELEPHONE	EMAILS	SIGNATURE
3	REY Jacques	Mead NOPs	GWPO	Suède		jacques.rey@gwp.org	
2	AFOUDA Abel	Président GWP-AO	GWP-AO	Ouagadougou	+229 67 25 88 42	aafouda@yahoo.fr	
28	COULIBALY Bréhima	Coordonnateur suivi des Ressources en Eau	ABN	Niger	+227 90 50 77 56	bremacoul@yahoo.fr	
5	KOUDAKIDIGA Habdoulaye	Conseiller Technique/MEA	Ministère de l'Eau et Assainissement	Burkina Faso	+226 70 75 36 37	khabdoulaye@hotmail.com	
70	AHOUANSOU Corneille	Coordonnateur PEPRAU	ANAEMPR	Bénin	+229 94 64 67 35	ahcorneille@yahoo.fr	
71	GBODOGBE M.Jean-Claude	SGM	MEEM	Bénin	+229 95 85 47 66/ +229 97 48 02 46	jc.gbodogbe@gmail.com	
72	DEGNIDE M. Adolphe	Ass SGM Membre CP/GWPAO	MEEM	Bénin	+229 97 64 83 03/ +229 94 98 42 18	dam_degnide@yahoo.fr	
23	SANON Moussa	Chercheur	INERRA	Burkina Faso	+226 75 79 04 58 / 70 75 96 22	moussanon@hotmail.com	

6	CARMONA-MORENO César	Chef projet Mékrou scientifique	European Commission CCR		+3900332789654	Cesar.carmona-moreno@ec.europa.eu	
7	Céline DONDEYNAZ	Chercheur MEKROU	European Commission CCR	Italy	+390332785332	celine.dondeynaz@ec.europa.eu	
8	ZOUNGRANA Hamidou	Directeur Régional	DRRAH-Est (FADA) BF	Burkina Faso	+226 78 32 01 34	hamidouzoungrana@yahoo.fr	
9	OUEDRAOGO Moussa	Directeur Provincial	DPRAH -Gourma	Burkina Faso	+226 70 35 15 32	ouedmoussa314@gmail.com	
11	Dr. MAIGA Zourkaleini Alzouma	Directeur Général Elevage Niger	Direction générale Elevage	Niger	+227 96 88 78 49/+227 92 56 56 41	alzouma_maiga@yahoo.fr	
12	BARRO SEYDOU	SP-CNF MATD	SP-CNF/MATD	Burkina Faso	+226 70 85 37 70	seybarro_20@yahoo.fr	
13	KOUKPONOU A. Benoît	Point Focal Pprojet Mékrou	DG Eau/MEEM	Bénin	+229 97 45 85 88	bkoukponou@yahoo.fr	
14	SIDDO M. Soumaila	Chargé de programmes	DGEDD/MEDD	Niger	+227 89 65 65 25	siddosoumm@yahoo.fr	
15	ZIBO Issa	DVTT	DGA/MAG/EL	Niger	+227 89 16 34 17	ziboissa@ymail.com	
16	TRAORE Aboubakar	Haut-Commissaire	Haut-Commissaire/ Fada N'Gourma	Burkina faso	+226 60 74 44 69 / 70 27 67 87	trabou3@yahoo.fr	
20	GARBA Radji	SP	PNE -NIGER	Niger	+227 96 96 77 52	garbaradji54@yahoo.fr	
21	RAZAFINDRAKOTO Léon Guy	Coordonnateur de projet	ACMAD	Niger	+227 93 57 25 92	rleon_guy@yahoo.fr	
22	SANDAO Issoufou	Enseignant chercheur	Université Niamey	Niger	+227 96 96 77 54	sandaoissoufou@gmail.com	
68	SOME Léopold	Directeur de recherche	INERA	Burkina Faso	+226 70 33 06 50	bsomel@yahoo.fr	

24	SATOGNON S. Fortuné	Chef département Stratégies et Développement	ABeGiF	Bénin	+229 96 62 37 55	satognonf@yahoo.fr	
25	HAMATAN Mohamed	Expert hydraulicien chargé de la BD/RE	AGRHYMET	Niger	+227 96 96 53 89	m.hamatan@yahoo.fr	
26	MINOUNGOU Bernard	Hydrologue	AGRHYMET	Niger	+227 97 64 11 93	b.minoungou@agrhymet.ne	
27	FOWE Tazen	Hydrologue	2IE	Burkina Faso	+226 79 59 34 15	tazen.fowe@2ie.edu.org	
29	BAWAR Koulma	Représentant DGRE	DGRE	Burkina Faso	+226 70 34 59 67	koulma22@gmail.com / koulman22@gmail.com	
30	AKINOCHO O. Patrick	DGR	MAEP	Bénin	+229 96 49 39 00	akinfr@yahoo.fr	
32	DARANKOUM H. Souleymane	SG /Représentant le Maire de Matiacoali	Mairie de Matiacoali	Burkina Faso	+226 70 51 06 89	souldar1@yahoo.fr	
31	Mme AMINOU Nafissa Dignon Bertin	Prévisionniste Expert changement Climatique	DMN/MT Niger	Niger	+227 94 55 25 55	nafissa_dignon@yahoo.fr	
34	BOUKARI Moussa	Représentant D/INE- UAC	INE-UAC Bénin	Bénin	+229 97 85 12 36	moussaboukari2003@yahoo.fr	
35	OUMAROU Ousmane	SG	CNU/Niger/CRU	Niger	+227 96 50 95 96	oumarouousmane08@gmail.com	
37	AOUBA Jean	Consultant BERD	BERD	Burkina Faso	+226 71 99 39 73	jean.aouba@yahoo.fr	
40	MAMAN Moussa	SGA/MH/A	MH/A	Niger	+227 96 99 76 01	mamanemoussa@yahoo.com	
41	OUEDRAOGO/TAPSOBA Christine	Directrice Régionale DREA-EST	DREA/EST	Burkina Faso	+226 70 40 23 06	tctapsoba@yahoo.fr	
43	OUSMANE Boureima	Président	PNE-Niger	Niger	+227 93 83 31 61	bousmane48@yahoo.fr	

42	TOUPE André	Président	PNE Bénin	Bénin	+229 95 86 06 36	andretoupe@yahoo.fr	
44	ANATO Boris Polynice	C/SPASM	METEO BENIN	Bénin	+229 66 43 18 18/ +229 95 74 25 25	boris_polynice@yahoo.fr	
45	ACACHA AKOHA Jeanne Josette	Directrice de Cabinet	MCVDD	Bénin	+229 95 36 08 47	jeacakoh@yahoo.com	
46	NIKIEMA Romuald	CSREEVCC-EST	DREEVCC-EST	Burkina	+226 71 61 35 71	nikiemaromuald@yahoo.com	
48	YAMEOGO W. Sylviane Aurélie	Chargée de Communication	PNE BF	Burkina Faso	+226 76 00 00 08	sylvianyam@yahoo.fr	
39	SAMBARE/ZERBO Leïla	Secrétaire Exécutive	PNE-BF	Burkina Faso	+226 70 28 23 68	zerbo_leila@yahoo.fr	
49	ILBOUDO Hilaire	Chargé de programme	PNE BF	Burkina Faso	+226 70 78 70 67	wendhi8@gmail.com	
4	COULIBALY Yacouba Noel	Conseiller Technique	Ministère de l'Environnement Burkina Faso	Burkina Faso	+226 70 43 21 13	yacoubacoulibaly2002@yahoo.fr	
18	OUEDRAOGO Ketessaoba	Consultant	BERD	Burkina Faso	+226 70 27 00 10	ketesoued@yahoo.fr	
19	OUEDRAOGO N. François	Consultant	BERD	Burkina Faso	+226 70 29 04 02	ouedfan@yahoo.fr	
67	SANON Karidia	Chercheur membre TEC GWP-AO	Université Ouaga II UFR/SEG	Burkina Faso	+226 70 26 80 54	karidia.sanon@yahoo.fr	
47	LOMPO Paripougouini	PCR/Est	CR Est	Burkina Faso	+226 70 28 59 14	lompari@yahoo.fr	
1	COULIBALY Sidi	Communicateur	GWP-AO	Burkina Faso	+226 70 23 41 04	sidi.coulibaly@gwp.org	
33	DUBARRY F. Nadège	DG	AEG	Burkina Faso	4+226 78 53 49 33	nfdubarry@gmail.com	

64	MILLOGO Dibi	DEA	ABN	Burkina Faso	+226 78 84 91 55	fredmilfr@yahoo.fr	
38	ZINSOU Didier	Expert en ressource en eau	ABN	Niger	+227 94 85 47 98	didierzinsous@yahoo.fr	
65	YARO/OUEDRAOGO Aguiratou	RAF	GWP-AO	Burkina Faso	+226 70 38 50 87	aguiratou.yaro@gwpao.org	
55	SORE Ousseni	Chauffeur	ABV	Burkina Faso	+226 70 36 73 35		
57	OUATTARA Rodrigue	Chauffeur	DGAEG	Burkina Faso	+226 78 29 45 45		
69	PILABRE Issaka	Chauffeur	Haut-commissaire Fada	Burkina Faso	+226 70 70 14 90		
59	KORGO Rasmané	Chauffeur	DRRAH-Est FADA	Burkina Faso	'+226 70 31 09 64		
	NABA Aimé	Chauffeur	CR/EST	Burkina Faso	+226 70 66 54 94		
63	YONLI Moamba	Sécurité du PCR/EST	CR/EST	Burkina faso	+226 71 06 60 40		
10	ZOGO André	Coordonnateur National	PNE Bénin	Benin	+229 95 33 84 78	zandre_2002@yahoo.fr	
	LOMPO Victor	Chauffeur DPRA/EST	DPRA/EST	Burkina Faso	+226 70 81 73 66		
17	Mogbante Dam	SE	GWP-AO	Burkina faso	22670257100	dam.mogbante@gwwpao.org	
36	KABRE Talhata Elias	Consultant BERD	BERD	Burkina Faso	00226 70 41 76 82	talhataelias.k@berd-ing.com	
50	OUEDRAOGO/SOME K. N. Reine Esther	Assistante Administrative	GWP-AO	Burkina	00226 65 27 21 64	some.josiane@yahoo.fr	

51	BAZIE/SOME B.M Reine Josianne	Assistante en Finances et Administration	GWP-AO	Burkina	00226 70 47 75 51		
52	NACOULMA Julien	Chauffeur	GWP-AO	Burkina	00226 76 60 55 95	dagano.rosine21@gmail.com	
53	DAGANO K Rosine	Stagiaire appui Assistante administrative	GWP-AO	Burkina	00226 73 18 84 01		
54	SANTY Benedict	Hôtesse		Burkina	00226 67 06 59 61		
56	ZANGA Inoussa	Chauffeur	DRA -EST	Burkina	00226 70 35 59 17		
60	KORGO Rasmané	Chauffeur	ELEVAGE	Burkina	00226 70 31 09 64		
61	SOUMANOU Sikira	Hôtesse		Burkina	00226 57 41 54 40		
62	Félicité VODOUNHESSI	Chargée de projet	GWP-AO	Burkina	00226 71 26 72 93	felicite.vodounhessi@gwp.org	
66	TRAORE Harouna	Consultant	GWP-AO	Burkina Faso			

Annexe 2 :

Agenda



Bénin



Burkina Faso



Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

Programme

de la deuxième Session 2017 de la réunion régionale du Comité Consultatif du Mécanisme Global de Coordination du Projet Mékrou pour l'Approbation du PMPI, du SDAGE et des SAGE nationaux

Les 25 et 26 Septembre 2017 à Ouagadougou (BURKINA)

Version : définitive
Date 26 Juillet 2017

HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLES
25 Septembre 2017		
08.00-09.00	Accueil et installation des participants	GWP-AO
09.00-09.10	Mot d'accueil	Président du GWP/AO
09.10-09.20	Allocution du SE de l'ABN	ABN
09.20-09.30	Allocution du Représentant du GWPO	GWPO
09.30-09.40	Allocution du représentant du CCR	CCR
09.40-09.50	Mot du Représentant de la Commission Européenne	Union Européenne
09.50- 10.10	Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina	Monsieur le Ministre
10.10-10.30	Pause-café	GWP-AO
10.30-10.35	Informations préliminaires et logistiques	Secrétariat Exécutif du GWP-AO
10.35-10.45	Adoption de l'agenda	Secrétaire Exécutif du GWP-AO
10.45-10.55	Présentation des participants	Chaque participant
10.55-11.00	Mise en place du Présidium	Secrétaire Exécutif du GWP-AO
11.00-11.20	Présentation du Rapport Général de la Réunion de Juin 2017 et point de la mise en œuvre des recommandations	Assistant Technique du SE/GWP-AO (Volet Institutionnel) /Chef de Projet au niveau CCR
11.20-11.40	Point d'exécution des activités du volet institutionnel	Assistant Technique du SE/GWP-AO/RAF GWPAO
11.40-12.00	Point d'exécution des activités du volet technique/scientifique	Chef de Projet au niveau du CCR
12.00-.13.00	Discussions sur les présentations du GWPAO et du CCR	Présidium/Participants
13.00-13.30	Présentation sur « Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) »	Consultant BERD, le rapportage est assuré par le Consultant
13.30-14.30	Pause-déjeuner	GWP-AO
14.30-15.30	Discussion sur le SDAGE	Présidium/Participants
15.30-16.00	Présentation sur « Le Programme des Mesures et des Plans d'Investissements (PMPI) »	Consultant BERD, le rapportage est assuré par le Consultant
16.00-17.00	Discussions sur le PMPI	Présidium/Les participants
17.00-17.30	Pause-café. FIN DES TRAVAUX	GWP-AO

26 Septembre 2017		
08.30-09.00	Présentation des résultats des travaux du 25 Septembre 2017 et validation des conclusions de cette journée	Secrétaire du Présidium
09.00-09.30	Présentation sur « Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) »	Consultant BERD, le rapportage est assuré par le Consultant
09.30-10.30	Discussions sur les SAGES	Présidium/Les participants
10.30-10.45	Pause-café	GWP-AO
10.45-11.30	Poursuite des discussions sur le rapport « PMPI, SDAGE et SAGE ». Conclusions/recommandations pour la finalisation du rapport	Présidium/Les participants
11.30-12.00	Point de la mise en œuvre des Projets Pilotes par chaque pays (Benin, Burkina, Niger) Présentation des activités restantes pour l'achèvement du Projet au 31 décembre 2017, à savoir l'évaluation finale, l'audit final et la rédaction du rapport d'achèvement du projet	Secrétaire Exécutif du GWP-AO/Assistant au SE/GWP-AO
12.00-12.30	Discussions et recommandations sur les méthodologies à suivre pour l'achèvement des activités restantes	Présidium/Les participants
12.30-13.00	Débat et adoption des recommandations en vue de l'approbation du rapport par le Conseil des Ministres de l'ABN	Présidium/Les participants
13.00-14.00	Pause-déjeuner	GWP-AO
14.00-15.30	Préparation et présentation du rapport sommaire, ainsi que les recommandations issues de la réunion du présent Comité Consultatif	Secrétariat du Présidium et la Plénière
15.30-16.00-	Lecture du projet de rapport et adoption des recommandations	Secrétariat du Présidium et la Plénière
16.00-16.30	Cérémonie de clôture, FIN DES TRAVAUX	Les Officiels

Le Présidium sera composé comme il suit :

Président : ABN

Vice-Président : SG du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina ou son représentant

Modérateurs : SE/ GWP-AO/Assistant au GWP-AO

Rapporteurs : GWP-AO / CCR
PNE-Bénin
PNE-Burkina Faso
PNE-Niger

Annexe 3 :
Discours d'ouverture



Bénin



Burkina Faso



Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

**Réunion du Comité Consultatif du Mécanisme Global de
Coordination du Projet**

**Ouagadougou, Hôtel PALM BEACH, les 25 et 26
Septembre 2017**

**Discours de son Excellence Monsieur le Ministre
de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina**

- **Messieurs les Représentants des Ministres en charge de l'Eau, de l'Agriculture, de la Météorologie, de l'Élevage et de l'Environnement du Bénin, du Burkina Faso et du Niger ;**
- **Chers Collègues ;**
- **Monsieur le Représentant de la Commission de l'Union Européenne ;**
- **Monsieur le Chef de la Délégation de la Commission de l'Union Européenne au Burkina ;**
- **Monsieur le Représentant du Partenariat Mondial de l'Eau ;**
- **Monsieur le Président du Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest ;**
- **Monsieur le Représentant du Centre Commun des Recherches de l'Union Européenne ;**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants de l'UEMOA et autres Institutions ;**
- **Madame et Messieurs les Présidents des Partenariats Nationaux de l'Eau du Bénin, du Burkina Faso et du Niger ;**
- **Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'eau ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions scientifiques du Burkina Faso, du Niger et du Bénin ;**
- **Monsieur le Président de la Coordination Régionale des Usagers et usagères des Ressources Naturelles du Bassin du Niger ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**
- **Honorables invités**

C'est pour moi un réel plaisir et un insigne honneur de présider la cérémonie d'ouverture de la Session de 2017 de la 5^{ème} Réunion Régionale du Comité Consultatif du Mécanisme Global de Coordination du Projet « **Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou** ».

Je rappelle, à toutes fins utiles, que les populations de cette zone et les Gouvernants attendent beaucoup de ce projet dont les résultats seront basés sur les études portant sur le vécu quotidien des populations de nationalités différentes et vivant dans le même bassin.

En effet, la croissance économique, la lutte contre la pauvreté ainsi que les évolutions démographiques et sociales entraînent une demande de plus en plus accrue en infrastructures spécifiques de gestion de l'eau afin de permettre la production suffisante des denrées alimentaires et l'approvisionnement en énergie d'une part et, d'autre part, de fournir les biens et services en temps opportun tout en sauvegardant ce précieux et vital liquide qu'est l'eau.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Le continent africain est celui qui compte le plus grand nombre de bassins fluviaux transfrontaliers au monde. Il est, de ce fait, confronté à un défi complexe dans la gestion des ressources en eau, en raison de la variabilité hydro climatique élevée sur le continent d'une part, et, d'autre part, la géopolitique de ses Etats issus de la colonisation, avec plusieurs pays partageant le même bassin fluvial. Ces caractéristiques associées à l'insuffisance des infrastructures appropriées de gestion de l'eau, ont pour conséquence l'apparition des risques sociaux, économiques, environnementaux et même politiques.

Au regard de ce qui précède, la gestion non consensuelle des eaux transfrontalières peut être source de conflits et surtout de conflits politiques significatifs.

Nous avons donc la responsabilité de trouver le juste équilibre entre la croissance, la durabilité, la promotion de la paix ainsi que les moyens appropriés pour gérer les ressources en eau transfrontalières en apportant les réponses appropriées aux besoins spécifiques et légitimes de nos compatriotes.

À ce jour, l'expérience a montré que les organisations en charge de la gestion de l'eau ne peuvent pas disposer de solutions toutes prêtes relatives à la bonne gouvernance de ces ressources sans faire des études approfondies dans chaque bassin afin de maîtriser leurs spécificités sociales, économiques et politiques.

Ainsi, les études réalisées depuis le démarrage du projet Mékrou ont permis d'élaborer le Programme de renforcement des capacités des acteurs, d'établir le diagnostic de la situation de référence de l'utilisation actuelle de l'eau afin de mesurer à la fin du projet sa valeur ajoutée et de définir les priorités de développement. Mais auparavant, il nous a fallu mettre en place un outil de coopération entre nos trois Etats pour promouvoir le dialogue politique afin d'assurer une gestion apaisée de cette ressource commune qu'est l'Eau. Il s'agit de l'Accord-cadre de coopération qui a été signé par les Ministres en charge de l'Eau du Bénin, du Burkina et du Niger sous la supervision des leurs pairs des autres Etats membres de l'ABN lors de la 34^{ième} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de cette institution, le 21 Décembre 2015 à Cotonou au Bénin.

Après cette étape, il a été retenu un scénario préférentiel du Cadre Stratégique pour la Sécurité en Eau dans la zone du projet afin de mettre en place les différents outils qui permettront d'assurer une gestion concertée de cette ressource à travers le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux adopté de façon consensuelle.

Au demeurant, la gestion globale de l'eau douce en tant que ressource limitée et vulnérable, ainsi que l'intégration régionale des plans et programmes sectoriels relatifs à l'eau, dans le cadre des politiques économiques et sociales nationales sont devenues des leitmotiv depuis la conférence de Rio de Janeiro de 1992 et plus particulièrement, depuis mars 1998, où à Ouagadougou, les Ministres Ouest Africains en charge de l'Eau ont pris l'option de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Depuis lors, le Burkina met actuellement en œuvre la phase 3 de son PAGIRE. Le Bénin vient de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre de son premier PANGIRE. Quant au Niger, son PANGIRE vient d'être adopté par le Gouvernement en mai 2017. Ainsi, les trois pays se mettent au même rang que les autres pays de la sous-région qui partagent cette logique de la Politique Régionale des ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) de la CEDEAO.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Au nom de mes pairs, je me réjouis particulièrement des objectifs visés par la présente réunion qui consistent :

- à valider le rapport provisoire sur l'élaboration des Programmes de Mesures et des Plans d'Investissement (PMPi), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et les versions provisoires des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dans les portions nationales du bassin de la Mékrou ;
- à faciliter l'approbation du SDAGE par le Conseil des Ministres de l'ABN lors de sa session ordinaire de 2017;
- à faire le point de la mise en œuvre des projets pilotes pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations ;
- à réaménager le plan de travail 2017 en vue d'une bonne finition du projet qui prend fin le 31 Décembre 2017 ;

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Je dois avouer, au nom de mes pairs, que nous sommes parfaitement conscients de la gestion très complexe d'un tel projet, regroupant autant d'acteurs politiques, techniques et scientifiques de tous les secteurs liés aux ressources naturelles qui doivent se concerter régulièrement dans un cadre de coopération. L'Accord-cadre de coopération leur permettra à cet effet d'adopter en fin de projet une plateforme consensuelle des infrastructures et outils de la gestion des eaux partagées pour le bonheur des populations riveraines.

Aussi, voudrais-je profiter de ce forum pour lancer un appel à toutes les structures impliquées dans la gestion de ce projet de ne pas se laisser de rechercher les moyens, tant financiers qu'en ressources humaines de qualité, afin d'aboutir à une seconde phase pour renforcer les acquis de la première phase d'une part et, d'autre part, d'aboutir à la mise en place des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur les portions nationales du bassin de la Mékrou et enfin exécuter des ouvrages afin d'impacter l'amélioration des conditions de vie des populations.

Je saisis cette opportunité pour exhorter l'Autorité du Bassin du Niger à continuer sa participation et son appui à ce projet qui, j'en suis sûr, contribuera aux attentes des pays membres de cette institution et servira de modèle à dupliquer dans d'autres zones du Bassin du Fleuve Niger.

C'est le lieu de rendre hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes, tant de nos différents services que des institutions internationales, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que naisse ce projet et dont la conduite, parsemée d'embûches, est faite avec professionnalisme. Malheureusement, il devra prendre fin le 31 décembre 2017 et il faudra qu'il y ait une suite, tel qu'exprimé par les acteurs du projet à l'issue de la 4ème réunion du Comité Consultatif de Coordination tenue en juin dernier à Niamey au Niger.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Le Projet Mékrou, qui permettra de tester et de corriger nos différents outils nationaux de gestion intégrée des ressources en eau, est donc un vaste chantier d'innovations et de recherches qui permettra de mieux connaître la ressource afin de mettre en place un plan durable de son utilisation.

En ces circonstances, je ne peux oublier de dire, au nom des Gouvernements des pays concernés par ce projet, ainsi que ceux des autres pays de l'ABN qui suivent de très près sa mise en œuvre, toute ma gratitude aux Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'eau, en l'occurrence, la Commission de l'Union Européenne qui nous soutient dans la mise en œuvre de ce vaste chantier. Qu'elle trouve ici, l'expression renouvelée de nos meilleurs sentiments et reçoive l'hommage que lui rendent les peuples béninois, burkinabé et nigériens ainsi que leurs Gouvernements respectifs.

De même, je voudrais, au nom de mes pairs, remercier le CCR pour la conduite du volet scientifique et technique du projet ainsi que le GWP et son réseau en Afrique de l'Ouest, en charge du volet institutionnel, pour leurs actions de catalyseur et de plaidoyer dans le secteur pour la gestion appropriée des ressources en eau pour le développement.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Je voudrais également vous exhorter à examiner en profondeur les documents qui vous seront soumis au cours de cette rencontre afin que le Bénin, le Burkina et le Niger, puissent disposer d'un SDAGE adéquat pour la mise en place d'une plateforme minimale des infrastructures de gestion intégrée des ressources en eau qui tienne compte de sa vulnérabilité et de son caractère transfrontalier.

Je ne saurais terminer mon propos, sans vous convier, chers acteurs de l'eau, à adopter une démarche participative afin d'identifier les voies et moyens pour l'atteinte des objectifs afin que ce liquide incolore et inodore puisse continuer d'être le ruisseau de la convivialité et la sève vivifiante de l'amitié entre nos pays.

C'est sur ces mots d'espoir que je déclare ouverts les travaux de la 2^{ème} réunion, au titre de l'année 2017, du Comité Consultatif du Mécanisme Global de Coordination du Projet « **L'Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou** ».

Vive la GIRE dans les bassins transfrontaliers ;

Vive la Commission de l'Union Européenne ;

Vive la Coopération Internationale ;

Vive la Coopération Sous-régionale ;

Je vous remercie

